

c) Les organisations non gouvernementales

Les organisations non gouvernementales ont toujours promu les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et appuyé activement les travaux de l'Organisation. Dans le domaine des droits de l'homme, elles ont eu une action efficace et ont fourni aux Etats Membres et au système des Nations Unies leurs propres informations, opinions et connaissances spécialisées. Le rôle qu'elles jouent peut faciliter les progrès du programme relatif aux droits de l'homme, notamment grâce à un renforcement de leur coopération avec l'Organisation des Nations Unies en vue de la réalisation de certains objectifs de la Campagne, comme la rediffusion des matériaux d'information et des publications de l'Organisation.

4. Les publics à atteindre

72. La Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme serait dirigée vers tous les segments de la population mondiale. Toutefois, afin d'en améliorer l'efficacité, certaines entités et professions cibles devraient faire l'objet d'une attention particulière en raison de leur influence spéciale et de leur effet multiplicateur sur la société. Elles feraient partie de six catégories principales : les gouvernements; les organisations non gouvernementales; les médias; les enseignants et les chercheurs; les institutions nationales et les institutions régionales s'occupant des droits de l'homme.

73. Les élus, les parlementaires et les fonctionnaires exercent une influence directe sur le processus de décision des Etats Membres. Leur participation à la Campagne pourrait également être très bénéfique, étant donné qu'ils seraient en mesure d'encourager un débat continu sur les questions relatives aux droits de l'homme et d'aider à obtenir l'appui des gouvernements à la Campagne.

74. Les organisations gouvernementales et non gouvernementales auraient un rôle fondamental à jouer dans la Campagne. La communauté des organisations non gouvernementales représentant un large éventail de catégories et de professions, ces organisations seraient en mesure d'atteindre un nombre plus élevé de personnes ayant les qualifications et les intérêts les plus divers.

75. Les médias rediffusent les informations d'une manière organisée, aussi seraient-ils en mesure d'atteindre efficacement des millions de gens dans le monde entier. Les enseignants pourraient jouer un rôle important en contribuant à l'information du public dans le domaine des droits de l'homme. Les instituts de recherche pourraient également contribuer à la réalisation des objectifs de la Campagne, notamment en fournissant des informations détaillées sur différents aspects des questions relatives aux droits de l'homme.

5. Coordination

76. Etant donné que leurs domaines de compétence respectifs sont différents, bien que leurs mandats soient complémentaires, le Centre pour les droits de l'homme, en tant qu'organisme principal du système des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, et le Département de l'information, dans le cadre de son mandat spécifique concernant les activités d'information de l'Organisation des Nations Unies, devraient coopérer étroitement en vue de la réalisation des objectifs fixés pour la Campagne.

6  
7  
8  
9  
10  
11  
12